

Tourisme : c'est parti pour des états généraux

AGEN Face aux enjeux et aux mutations en cours, le Conseil départemental a réuni les acteurs de la filière pour travailler à une stratégie qui sera validée d'ici la fin de l'année

BASTIEN SOUPERBIE

b.souperbie@sudouest.fr

C'est à la mode. On veut parler des états généraux. Il a été un temps, celui de l'Ancien régime, où leur convocation présageait d'une grave crise. D'ailleurs, le dernier des Bourbon à les avoir convoqués y a laissé sa tête et le trône de France. Aujourd'hui, il n'y a rien d'extraordinaire à organiser ce genre d'assemblées. On en fait pour tous les domaines : la culture, le commerce, la santé, la jeunesse, etc. C'est un nouveau moyen pour les communicants de signifier que le moment est venu de réunir tous les acteurs d'une filière et de réfléchir collectivement à l'avenir de celle-ci. Depuis samedi, c'est officiel, on va donc phosphorer en Lot-et-Garonne sur le sujet du tourisme et donc con-

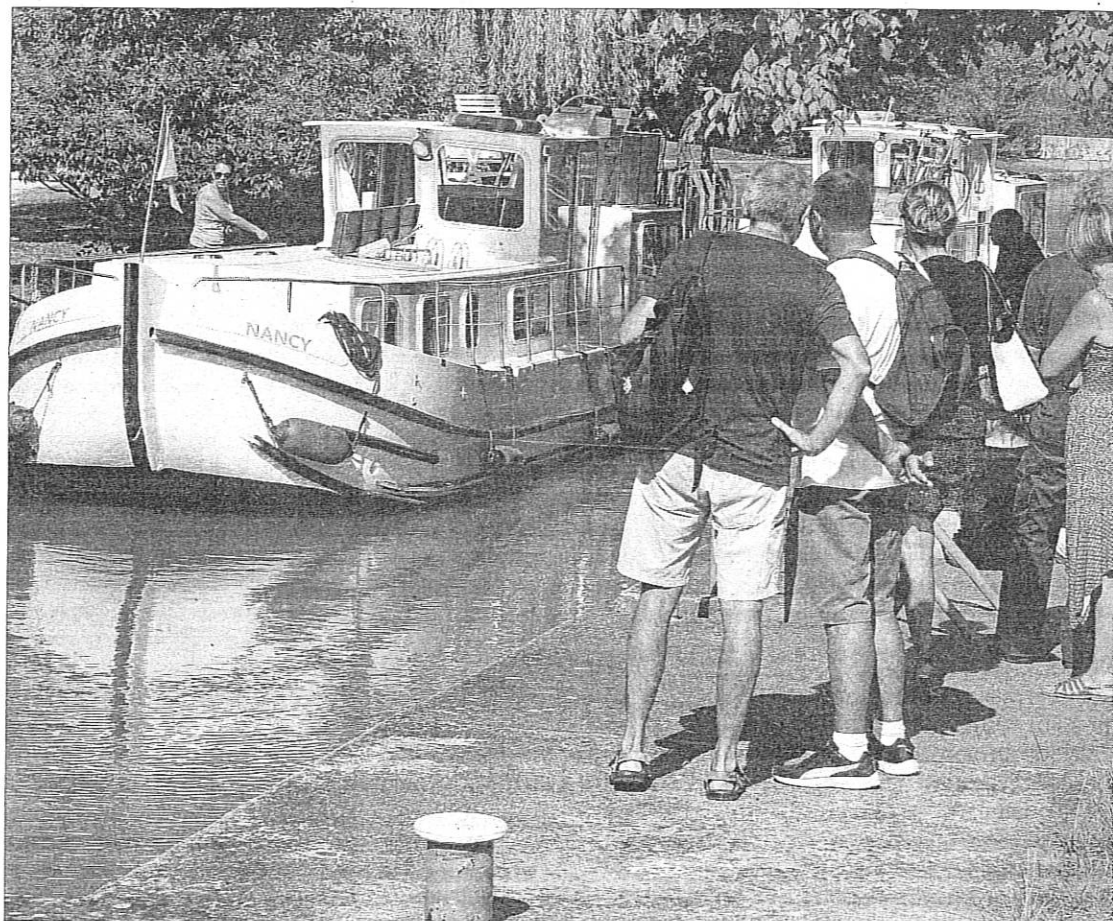
« Pas un tourisme de masse, mais un tourisme sur-mesure, authentique »

voquer ses états généraux.

Un séminaire sera lancé à une date encore indéterminée du mois de mai. Mais hier, à l'hôtel Le Prince noir de Sérignac-sur-Garonne, il s'agissait pour le Conseil départemental, qui en est l'initiateur, d'expliquer les raisons et la méthodologie de ce processus qui sera conclu par un séminaire de clôture à la fin de l'année et qui donnera donc les axes de la politique de développement à engager.

2 000 emplois en 20 ans

Une réunion placée sous les bons auspices du secrétaire d'État en charge du tourisme, le Marmandais Matthias Fekl, autour duquel s'étaient réunis les représentants des professionnels de l'hôtellerie, des Gîtes de France, du Comité départemental de randonnée, la cave de Buzet, le Comité du tourisme, etc. « Il



Le tourisme fluvial avec 200 km de voies navigables est un des atouts à mettre en valeur. PH. T. SUIRE

s'agit d'amener l'ensemble des acteurs touristiques en Lot-et-Garonne à répondre aux enjeux des nombreuses mutations qui sont en cours : mutation technologique (Internet, fibre optique, application mobile NDLR) ou encore mutation institutionnelle avec la constitution de la nouvelle grande région », a expliqué Jacques Biliric, président du Comité départemental du tourisme.

Chiffres à l'appui, le département, à qui la loi NOTRe a daigné laisser la compétence de ce domaine en prime du social, insiste sur l'enjeu : en l'espace de 20 ans, de 1995 à 2015, le chiffre d'affaires aurait plus que doublé, passant de 130 millions d'euros à 330 millions et générant 3 000

emplois supplémentaires (de 2 000 à 5 000) dans un secteur qui compte aujourd'hui 30 969 lits marchands. Sauf qu'à défaut de pétrole, il faut des idées et surtout une force de vente susceptible de permettre au Lot-et-Garonne de tirer son épingle du jeu à côté de ses voisins (Landes, Gironde, Dordogne, Lot) qui ont soit des atouts naturels (un littoral par exemple) ; soit un coup d'avance en matière d'exploitation touristique.

Aux yeux de Matthias Fekl, le département a une carte à jouer, « pas pour développer un tourisme de masse mais un tourisme sur-mesure, un tourisme authentique ». Cela dit, des grands groupes, comme

Pierre & Vacances avec le projet Center Parcs ou France Loc à Tournon d'Agenais, ont vu dans le département un terrain de mutation touristique qui ne fait pas toujours consensus mais qui serait prometteur en matière de développement économique.

D'ailleurs, les états généraux auront notamment pour mission d'« ancrer le projet Center Parcs dans le territoire et le paysage touristique » mais également de « définir une stratégie structurée de développement » ou encore « de repenser l'organisation territoriale ». Gageons que ces paroles seront suivies d'actes et qu'il ne s'agisse pas simplement d'un effet de mode.